

## **ECOLE NATIONALE DE FORMATION MARITIME**

(E.N.F.M.)

**Ministère de tutelle** : Ministère des infrastructures, de l'Équipement et des Transports

**Adresse** : Km 4,5 Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar – B.P. 1225 – Dakar.

**Décret** : 89 – 1504 du 12 décembre 1989

**Téléphone** : 832 - 38 –23 **Fax** : 832 - 14 – 98.

E.mail : [enfmsn@yahoo.fr](mailto:enfmsn@yahoo.fr)

### **SECTION B.E.P MARITIME POLYVALENT**

#### **I. But de la section :**

- Formation de matelots polyvalents ( Pont / Machine ) pour la flotte de commerce et de pêche.
- La durée de la formation est de deux ans ; elle est sanctionnée par le Brevet d'Etudes Professionnelles Maritimes Polyvalent ( B.E.P. M / P ). Ils reçoivent leur diplôme après douze mois de navigation effective.
- Durant la formation les élèves reçoivent une aide scolaire dont le montant est fixé par le Ministre de l'Équipement et des Transports et le Ministre de l'Économie et des Finances.

#### **II. Qualités requises**

- Aimer la mer et les bateaux,
- Être de constitution robuste et résistant,
- Avoir un esprit vif et attentif,
- Être apte à la navigation,
- Être prêt à vivre loin de chez soi.

#### **III. Conditions d'inscription**

L'école recrute par voie de concours :

- Être sénégalaise ou sénégalais titulaire du BFEM ;
- Être âgé de 18 à 21 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours ;
- Pas de dispense d'âge sauf pour les professionnels envoyés par leurs armements.

#### **IV. Epreuves de la sélection**

- Maths durée 2h coef.3
- Français durée 2h coef.2
- Anglais durée 2h coef.2
- Visite d'aptitude à la navigation

## **V. Dossier de candidature et lieu de dépôt**

- Une demande manuscrite adressée au Ministre de tutelle ;
- Un extrait de naissance ;
- Un extrait du casier judiciaire ;
- Une photocopie certifiée conforme du BFEM ;
- Un certificat de nationalité sénégalaise ;
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat
- Des frais d'inscription 2000 F CFA

**Le dossier complet est à déposer à l'Ecole Nationale de Formation Maritime, Km 4 Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar.**

## **VI. Date habituelle du concours**

Le concours a lieu en général en **octobre** à l'Ecole Nationale de Formation Maritime.  
Inscription en **septembre**.

## **VII. Formations et matières enseignées**

### **Enseignement général:**

français, anglais maritime, maths – dessin industriel

### **Enseignement professionnel théorique :**

électricité, droit industriel, théorie des moteurs, réglementation maritime, hygiène professionnelle, secourisme, théorie du navire.

### **Enseignement professionnel pratique :**

Entretien moteur, froid, atelier mécanique générale, électricité, soudage, ajustage, dessin industriel.

La section matelot - pont a en plus de ces cours de fabrication de filets, de pêche (pratique), de cordage et de classes de mer.

## **VIII. Renseignements complémentaires**

- L'emploi n'est pas garanti par l'Etat pour les diplômés de l'ENFM. Cependant les relations entre l'école et les armateurs facilitent beaucoup le placement des matelots.
- Les salaires dépendent de l'importance de l'armement et de la Convention collective.
- Les matelots ont la possibilité d'accéder à d'autres niveaux de qualification professionnelle par le biais de la promotion sociale :
  - ☞ **Pont Pêche** : brevet de capitaine à la navigation, brevet de lieutenant de pêche, brevet de capitaine de pêche .
  - ☞ **Pont Commerce** : brevet de patron à la navigation côtière, diplôme de lieutenant de la marine marchande, brevet de capitaine côtier.
  - ☞ **Machine** : permis de conduire des moteurs marins 200kW, brevet de mécanicien 450kW, brevet de mécanicien diéséliste 750kW.